

Agde, le 26 Septembre 2018

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER
COMITE DE QUARTIER « CŒUR DE VILLE »
29 SEPTEMBRE 2018**

A - VIE QUOTIDIENNE

VOIRIE

Demande B200/09/18 :

Réaliser un "gros" nettoyage au karcher tout autour de la Cathédrale (urine inscruée sur les trottoirs, déjections de pigeons etc ...) qui est notre patrimoine local et site très visité : il serait souhaitable que l'entretien soit assuré après le dégrassage ...

Réponse :

Un numéro vert a été fait.

Demande B201/09/18 :

Remplacer la borne à incendie située à l'angle de la Place des Aires.

Réponse :

Les poteaux à incendie seront remplacés d'ici 2 ou 3 mois.

Demande B202/09/18 :

Potelet à supprimer souillé de rouille et d'urine toujours à l'angle de la Place des Aires.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Demande B203/09/18 :

Prévoir d'installer une corbeille à papier et peut être un districrotte afin d'éviter que les riverains jettent la déjection de leurs chiens n'importe où.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Demande B204/09/18 :

Demande vérification pour écoulement des eaux usées au 17 rue Blanquis.

Réponse :

La ville a mandaté la Lyonnaise des Eaux Suez pour vérification.

Demande B205/09/18 :

Suspicion d'une fuite d'eau au 10 Rue Haute / le crépis s'effrite : à vérifier

Réponse :

La ville a mandaté la Lyonnaise des Eaux Suez pour vérification.

Demande B206/09/18 :

Malgré l'installation du panneau "Attention piéton" qui longe la rue Louis Bages après la Cathédrale, les voitures roulent toujours à vive allure. Ne pourrait-on pas le renforcer par un système plus efficace?

Réponse :

La voie est étroite, nous ne pouvons pas envisager de rajouter de signalisation complémentaire, le panneau actuel devrait être suffisant.

Demande B207/09/18 :

Aucune amélioration sur l'état de la piste cyclable de la Marine au St Christ.

Réponse :

Une réunion se tiendra afin de faire le point sur l'état général des pistes cyclables.

Demande B208/09/18:

Panneau "tordu" signalant l'Hotel Albaret, rue de la Maitrise.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Demande B209/09/18 :

Mauvaise état de la route Cassan.

Réponse :

Cette demande sera inscrite sur le budget 2019 (à arbitrer).

Demande B210/09/18 :

Ne pourrait-on pas limiter la rue Jean Jacques Rousseau à 30km?

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Demande B211/09/18 :

Réinstaller un panneau "sens interdit" à l'angle de la rue Jean Jacques Rousseau et Ernest Renan (côté rempart).

Réponse :

Un panneau supplémentaire sera implanté.

Demande B212/09/18 :

Plusieurs nids de poule à la rue des Ferroniers.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Demande B213/09/18 :

Panneau à terre (interdiction camping car) en face du 26 quai Réveille.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Demande B214/09/18 :

Raviver "l'icône du piéton" sur le Pont des Maréchaux

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Demande B215/09/18 :

Il serait souhaitable de rétablir les 3 bornes dans la rue Jules Ferry car à la sortie de l'école, les enfants et parents sont obligés de marcher sur la chaussée et les voitures sur les trottoirs.

Réponse :

Une visite sur site sera effectuée pour identifier le problème.

Demande B216/09/18 :

Signaler la priorité des piétons par rapport aux vélos sur les pistes cyclables (cf Dalloz)

Réponse :

Cela ne serait pas nécessaire, c'est une voie partagée.

Demande B217/09/18 :

Ne pourrait-on pas utiliser le "Spectral-Sid Citronnel " pour nettoyer les rues incrustées de saleté (forte odeur d'urine dans les recoins, voir de vomis dans les rues du Coeur de Ville et notamment dans les rues perpendiculaires rue Jean Roger et rue de l'Amour et sous le pont des maréchaux).

Réponse :

Un numéro vert sera fait.

Demande B218/09/18 :

Présence d'un graffiti à connotation sexuelle sur le trottoir rue Ernest Renan (vers le commerce KKOTHÉ)

Réponse :

L'intéressé doit faire une demande.

Demande B219/09/18 :

Serait-il possible d'effacer les horribles gros bonhommes "qu'Alexis" a tagué sur plusieurs portes de garage et devantures abandonnées dans tout le centre ville?

Réponse :

L'intéressé doit faire une demande.

Demande B220/09/18 :

Refixer l'abri du conteneur à la rue Jacques Roux en évitant de le positionner devant la fenêtre du cabinet médical.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Demande B221/09/18 :

Le parvis de l'Eglise Saint Sever est souillé de graisse à cause de certains riverains qui réparent leurs voitures.

Réponse :

Un numéro vert sera fait.

POLICE MUNICIPALE

Constat d'insécurité et de "terreur" dans le Centre Ville.

1 - Demande B222/09/18 :

Demande plus de rondes à pied ou VTT, la nuit et tard le soir, après la fermeture du poste mixte : passage de Pm en voiture uniquement dans les rues principales.

2 - Demande B223/09/18 :

Prévoir des passages réguliers dans la rue Saint Sever Espaces verts.

Réponse :

1 et 2 : Les services de la Police Municipale ont pris en compte votre demande.

ESPACES VERTS

Demande B222/09/18 :

Désolation concernant les plantations le long du quai Commandant Réveille (de l'hôtel Araur jusqu'à la Croix) : manque d'entretien, végétation morte, saleté, odeur nauséabonde etc...

Réponse :

Les services se rendront sur place.

DIVERS

Demande B223/09/18 :

Ne pourrait-on pas faire nettoyer la devanture et les vitres de la droguerie, rue Jean Roger, rachetée par la commune?

Réponse :

Un numéro vert sera fait.

Demande B224/09/18 :

Les commerçants du marché alimentaire sont très contents d'être installés rue Brescou et Jean Jacques Rousseau : souhaiteraient y rester tout le long de l'année.

Réponse :

Le service concerné en a été informé.

Demande B225/09/18 :

Ne pourrait-on pas revoir l'arrêt de bus à la rue Richelieu (le temps de la descente des passagers, cela occasionne une file d'attente jusque dans le nouveau rond point "capelier".

Réponse :

La réglementation de circulation des autobus européenne et mondiale, en vigueur, impose l'arrêt impérativement sur la voie de circulation. Le bus doit redémarrer lorsque l'heure de son départ est atteinte.

Demande B226/09/18 :

Appliquer la réglementation contre les propriétaires réalisant des travaux sans autorisation sur les façades

Réponse :

Le service a pris connaissance de votre demande.

Demande B227/09/18 :

Ne pourrait-on pas prévoir de la verdure, en centre ville, recommandée pour empêcher la chaleur et permettre un meilleur écoulement des eaux ?

Réponse :

Pouvez-vous faire des propositions?

Demande B228/09/18 :

Voir le propriétaire du bateau aménagé en habitation amarré en bord de l'hérault côté rive droite avant le pont RD612

Réponse :

La SODEAL a été destinataire de cette demande ainsi que la photo de ce bateau, transformé en habitation.

Police Municipale

- Mises en fourrière : 97
- Accidents : 3
- Incendies : 7
- Gens du voyage : 3
- Cambriolages ou tentatives : 2
- Dégradations : 7
- Ivresses sur la voie publique : 2
- Problèmes de voisinage : 19
- Squats : 12
- Troubles de l'ordre public : 21
- Interpellations : 19
- Nuisances sonores : 1
- Aboiements de chiens : 7
- Salubrités Divagation d'Animaux : 4
- Dépôts d'encombrants : 8
- Agressions : 6
- Rixes : 4
- Vols : 8

B) Grands Travaux :

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PLAN DE RENOVATION DU CŒUR DE VILLE

Les aménagements situés au cœur de ville sur les voies Honoré Muratet - Louis Bages - place Jean Jaurès sont en cours d'étude pour un lancement des travaux estimé à la mi-octobre.

La phase 1 démarrera par la mise en conformité des branchements d'eau potable, la réparation des conduites d'eaux usées, le renforcement et l'extension du réseau pluvial.

Dans un même temps des travaux d'effacement ou de mise en façade des réseaux éclectiques et Télécom seront réalisés.

La phase 2 démarrera en début d'année 2019 pour une durée estimée à 6 mois de travaux. Ces travaux consisteront aux aménagements de surfaces par la pose de pavés, du mobilier urbain et de l'éclairage public.

Coût global estimé des travaux : 1 800 000€ T.T.C dont un co-financement est attendu des services de l'Etat.

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

ECLAIRAGE DE LA CATHEDRALE

La Ville vient de procéder aux travaux de remplacement de l'éclairage intérieur de la nef et de la voute de la cathédrale.

La totalité des projecteurs d'ancienne technologie (halogène 500 W), 20 au total, ont été remplacés par 16 projecteurs à LED de 44 W.

Ces nouveaux matériels vont générer une réduction de la consommation d'énergie de près de 88 % ; en effet, la consommation annuelle, dans les mêmes conditions de fonctionnement, va passer de 14 600 kW à 1 750 kW.

La réalisation de ce chantier a nécessité l'installation de deux échafaudages de chaque côté de la nef pour accéder aux luminaires qui sont implantés à 12 mètres de haut. Le coût de ces travaux s'élève à 36 000 € TTC.

Dans un second temps, il va être procédé aux travaux de mise en lumière du retable.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

AMENAGEMENT DE LA BRETELLE RD 612 – ROUTE DE ROCHELONGUE

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il a été envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue.

Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

Cette réalisation se déroule en 2 phases :

Phase 1 : début 2018, les travaux se sont portés sur le giratoire de Bâtipaume qui a été redimensionné afin de faire face à l'augmentation du trafic arrivant depuis la RD612.

Cette phase est terminée et permettra l'accroche de la bretelle de sortie.

Phase 2 : un Bureau d'Études mandaté par le Conseil Départemental travaille sur l'étude de raccordement de la bretelle pour un démarrage des travaux sur la fin 2018.

Cet aménagement d'un coût estimé à 1 000 000 €, a fait l'objet d'un partenariat d'investissement à parts égales avec le Département et le Centre commercial Hyper U.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Dans le but d'optimiser les services techniques de la commune, la Ville d'Agde a élaboré un projet consistant à recentrer, en un même lieu, les différentes régies techniques à savoir :

- La régie bâtiments située aux « anciens abattoirs »
- La régie voirie et le garage municipal situés à la zone des sept fonts
- La régie des festivités située rue de chiminie, en face la « Solatrag »

Il y aura au total environ 160 personnes qui seront appelés à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'un bâtiment administratif de 1000m² répartis sur deux niveaux, regroupant les zones d'accueil, bureaux, vestiaires et cafétéria.
- D'une zone de 2200m² regroupant 4 bâtiments pour les différents ateliers composant les services techniques

Ce projet a obtenu la médaille de bronze dans sa démarche HQE/BDM (Bâtiments Durable Méditerranéen) et cela au travers de 2 axes significatifs :

- La mise en place sur les toitures des ateliers de panneaux photovoltaïques
- La mise en œuvre d'une géothermie alimentant le système de chauffage du bâtiment administratif grâce à la récupération des calories issues des eaux traitées de la station d'épuration.

Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 25 mars 2016.

L'opération est en cours avec les avancements suivants :

- 1 / Bâtiments ateliers terminés structurellement et à 75% pour les travaux intérieurs
- 2/ Les travaux extérieurs à 75% pour la mise en place de bordures et enrobés qui se feront en fin d'opération.
- 3/ Bâtiment administratif terminé structurellement et à 15% pour les travaux intérieurs

La durée des travaux (y compris phase prépa) est ramenée à 11 mois avec une mise en service opérationnelle du site pour décembre 2018.

Coût de l'opération :

Le coût global de l'opération est estimé à 5 700 000.00 € T.T.C

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maîtrise d'œuvre :	410 000.00 € TTC
Nettoyage et dépollution du site :	133 000.00 € TTC
Travaux d'aménagement et de construction :	5 157 000.00 € TTC

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

L'opérateur SFR a décidé de déployer sur Agde, commune située en zone moyennement dense (ZMD), un réseau de fibre permettant de constituer un réseau mutualisé, l'abonné aura le choix de son fournisseur d'accès.

Pour rappel, sur la commune, la mise en place de la fibre concerne :

- 48 668 logements à couvrir
- 111 points de mutualisation (armoire de rue) à implanter
- 5 têtes de réseau à construire

Les travaux de mise en place des points de mutualisation et des 5 têtes de réseau sont, à ce jour, achevés.

Aujourd'hui, il est procédé aux travaux d'aiguillage des fourreaux pour procéder aux premiers déploiements de la fibre sur le domaine public en souterrain ou en aérien.

A ce jour, les points de mutualisation et les têtes de réseau sont en voie d'achèvement.

Un sous-traitant de l'opérateur travaille, actuellement, à l'obtention des conventions pour la mise en place de la fibre dans les copropriétés verticales et horizontales. La mise en place de ces équipements est à la charge exclusive de l'opérateur qui en assurera par la suite l'entretien.

L'ouverture de la commercialisation des offres « fibres » par les différents fournisseurs d'accès Internet, sur l'ensemble de la commune, devrait débuter d'ici la fin de l'année 2018.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

AMENAGEMENT DU CŒUR DE STATION DU CAP D'AGDE

Les gros œuvres du futur Casino et du Palais des Congrès sont terminés.
Le délai prévisionnel d'avancement est respecté.

La couverture est terminée et la passerelle hélicoïdale reprendra sa construction début octobre pour traverser l'avenue de Belle Iles et rejoindre la voie douce aménagée avant la saison estivale.

En parallèle, le second œuvre est en cours sur la distribution des réseaux, la pose des cloisons et les menuiseries.

Concernant les VRD, les travaux se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage de l'opération.

La rue du Tambour ré-ouverte en juillet est en cours de finition (pose des pavages restants et de mobiliers urbains).

Pour rappel, les travaux se concentrent sur :

- le revêtement des parties piétonnes, les plantations,
- les travaux d'aménagement de l'avenue des Sergents qui permettront de raccorder le nouvel aménagement.(reprise des conduites d'eaux potables et aménagements des trottoirs)

Viendront ensuite les travaux de finitions du parvis du Palais des Congrès (novembre et décembre)

Les parcelles dédiées aux projets privés ont été débarrassées des équipements publics et font l'objet de terrassements.

Présents :

M FREY, Mme MOTHEs, Mme MATTIA, M. SAIGNES, M DUBOIS, M. HERAL, M BRAULT, M LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

Mme ABEL, M ANDRIEU, Mme BAYSSE-CHOQUE, Mme BELAMAN, Mme CATANZANO, M. COUTURIER, Mme HURTADO, M KAYSER, M MARCOUT, M MORLOT, Mme MOUYsSET, Mme SAWBRIDGE.

Absents excusés :

M. DEGRANGE, Mme GANGNEBIEN.

Absents :

Mme MALVESY, M SENABRE, Mme SURJOUS.